



## **PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHATEAU**

---

**N° 03/06/21**

**Objet : Rapport de la Municipalité au Conseil général  
sur la gestion de l'année 2020**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pour l'année 2020.

### **1 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **10 Autorités**

##### **Conseil général**

Le Conseil général a siégé 3 fois en 2020, soit les lundis 22 juin, 26 octobre et 7 décembre 2020 à 20h15. Une séance avait été prévue le 30 mars 2020. D'abord reportée au 18 mai en raison de la pandémie de Coronavirus, elle a finalement dû être annulée.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Conseil général comptait 65 conseillers dont 41 hommes et 24 femmes, nombre qui a passé à 71 au 31 décembre 2020 en fonction des assermentations et démissions soit 45 hommes et 26 femmes.

##### **Bureau du Conseil après les nominations réglementaires du 24 juin 2020**

|   |   |
|---|---|
| Président                                 | M. Philippe Stalder   |
| Vice-Présidente                           | Mme Katia Barberis  |
| Secrétaire (pas d'élection réglementaire) | M. Aurèle Etchegaray  |
| Scrutateurs                               | MM. Tristan Perey et Jean-Samuel Hofmann  |
| Suppléants                                | MM. Xavier Piguet et Elouan Chollet   |
| Commission des finances et de gestion     | Mmes et MM. Marc-André Silva, Michel Perey, Jean-Marie Zumstein, Nadège Hinni, Julien Bonjour Pierre-Mael Fauchon et Carole Vuffray |

##### **Délégués des associations intercommunales**

|  |  |
|--|--|
| ASIME (Association Scolaire Intercommunale Morges et Environs) | Mme Martine Gloor-Chassot<br>Suppléante : Mme Caroline Leiter                |
| AVM (Alimentation en eau potable du Vallon de la Morges)       | MM. Jean-Jacques Blaser, André Bonnefoy, Richard Charlet et Charles Maquelin |
| ERM (Epuración des eaux usées de la Région Morgienne)          | M. Edmond Piguet   |

## Municipalité

La répartition des dicastères est la suivante :

|  |  |
|--|--|
| <b>Mme Anne-Chr. Ganshof</b> , Syndique<br>Remplaçant : M. Pierre-Alain Aigroz               | Administration générale - Finances<br>Relations extérieures  |
| <b>M. Pierre-Alain Aigroz</b> , Municipal<br>Vice-Syndic<br>Remplaçant : M. Philippe Henriod | Bâtiments et domaines communaux<br>Réseau d'eau potable (AVM)  |
| <b>Mme Maria-Pia Dubey</b> , Municipale<br>Remplaçant : M. Pierre Siegwart                   | Urbanisme - Police des constructions<br>Ecoles - Plan canicule - Aînés   |
| <b>M. Philippe Henriod</b> , Municipal<br>Remplaçante : Mme Anne-Chr. Ganshof                | Voirie et déchets - Réseau d'épuration<br>Espaces publics - Transports publics   |
| <b>M. Pierre Siegwart</b> , Municipal<br>Remplaçante : Mme Maria-Pia Dubey                   | Sécurité et police - Affaires sociales - Parascolaire<br>Services industriels - Concept énergétique<br>Culture - Tourisme - Sport<br>Communautés religieuses |

Les membres de la Municipalité siègent en principe chaque semaine, le lundi à 17h00, sous la présidence de Mme Anne-Chr. Ganshof, Syndique.

Cela a représenté 39 séances ordinaires de Municipalité pour l'année 2020. Du 30 mars au 8 juin ainsi qu'à partir du 9 novembre 2020, les séances ont eu lieu en visioconférence.

Les membres de la Municipalité participent également individuellement ou en groupe à des assemblées, séances de travail et représentations pour traiter des problèmes liés à leur dicastère ou pour représenter la Commune.

### Préavis de la Municipalité

La Municipalité a soumis 7 préavis au Conseil général en 2020 :

| N°       | Titre   | Adopté le  |
|----------|---|------------|
| 01/03/20 | Demande d'un crédit de construction de CHF 112'000.- pour le remplacement du système de chauffage du collège et de l'abri communal  | 22.06.2020 |
| 02/06/20 | Comptes de l'année 2019   | 22.06.2020 |
| 03/06/20 | Rapport de la Municipalité au Conseil général sur la gestion de l'année 2019  | 22.06.2020 |
| 04/06/20 | Maintien d'un Conseil général ou passage à un Conseil communal  | 22.06.2020 |
| 05/10/20 | Arrêté d'imposition pour les années 2021 et 2022  | 26.10.2020 |
| 06/12/20 | Budget 2021   | 07.12.2020 |
| 07/12/20 | Modification de la durée de l'amortissement du crédit de construction de CHF 112'000.- pour le remplacement du système de chauffage du collège et de l'abri communal de 10 à 20 ans | 07.12.2020 |

## **11 Administration**

### Rôle électoral – Registre civique

Le 9 février 2020, lors du premier scrutin de l'année, on comptait 568 électeurs suisses (+ 11 par rapport au 1<sup>er</sup> scrutin en 2019) et 46 électeurs étrangers (- 1) soit un total suisses-étrangers de 614 électeurs dont 321 femmes et 293 hommes.

## **Bourgeoisie – Naturalisations**

En 2020, 3 personnes ont obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie de Vufflens-le-Château par une procédure de naturalisation traitée par la Municipalité.

## **Gestion des archives**

Les documents en pré-archivage sont toujours stockés dans la Maison de Commune et les archives anciennes dans l'abri de protection civile.

## **Manifestations organisées par la Commune**

|                   |  |
|-------------------|--|
| 3 mars 2020       | Réception des nouveaux habitants et des nouveaux bourgeois |
| 14 mars 2020      | Distribution de compost                                    |
| 15 juin 2020      | Distribution du vin de commune                             |
| 13 septembre 2020 | Journée de Commune   |
| 15 décembre 2020  | Vente des sapins de Noël                                   |

Si la réception des nouveaux habitants et des nouveaux bourgeois a pu être organisée juste avant les restrictions sanitaires, il n'en a pas été de même pour la sortie des retraités prévue le 14 mai 2020. La Municipalité espérait pouvoir la reporter en automne, mais elle a finalement dû être annulée. En attendant la sortie 2021, chaque retraité a reçu une bouteille de vin blanc et une bouteille de vin rouge de la réserve communale. Ces bouteilles ont été distribuées le samedi 12 décembre 2020 par de jeunes membres du groupe de scouts la Tribu du Grand Lac que nous remercions sincèrement.

Les distributions de compost et de vin de commune, la Journée de commune et la vente des sapins de Noël ont pu être maintenues dès lors qu'elles étaient organisées à l'extérieur avec les précautions d'usage.

## **13 Personnel**

Aucun changement n'est intervenu au niveau du personnel fixe avec ses 4 collaborateurs :

|                      |  |
|----------------------|--|
| Mme Marlyse Treyvaud | Secrétaire municipale, depuis le 1 <sup>er</sup> juin 1988             |
| Mme Denise Piguet    | Boursière communale, depuis le 1 <sup>er</sup> décembre 2008           |
| M. David Christin    | Employé communal de la voirie, depuis le 1 <sup>er</sup> juin 2011     |
| M. Philippe Vuffray  | Employé communal des bâtiments, depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2013 |

Suite à la décision de Mme Denise Piguet de prendre une retraite anticipée à fin juin 2021, le poste de boursier(ère) communal(e) à 50-60% a été mis au concours à fin octobre 2020.

## **14 Service des intérêts généraux**

### **Associations régionales**

#### **ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges)**

L'ARCAM, c'est 61 communes réparties en 5 secteurs et plus de 150 entreprises membres.

Créée en 2009, l'association agit maintenant depuis plus de 10 ans sur le territoire du district de Morges, auprès des Communes et des acteurs de la promotion économique et touristique. Ses activités sont réparties en 4 thématiques : Entreprise & Economie, Territoire & Mobilité, Tourisme, Développement régional.

Son mot d'ordre est : Pour un district uni, ouvert et dynamique !

#### **Comité :**

|             |   |
|-------------|---|
| Secteur 1 : | M. Luc-Etienne Rossier, Syndic, Aubonne<br>M. Daniel Mosini, Syndic, St-Prex<br>M. Philippe Reymond, Municipal, Gimel |
| Secteur 2 : | Mme Laurence Cretegy, Syndique, Bussy-Chardonney<br>M. Didier Amez-Droz, Syndic, Montricher                           |

Secteur 3 : M. Vincent Jaques, Syndic, Morges  
 M. Bertrand Duperrex, Syndic, Vullierens  
 M. Guy Delacrétaz, Syndic, Préverenges

Secteur 4 : M. Georges Rime, Syndic, Cossonay  
 Mme Anne-Lise Rime, Syndique, L'Isle

Secteur 5 : M. Gilles Bichsel, Municipal, Pomaples

Préfecture : Mme Andréa Arn, Préfète

Notre Commune fait partie du Secteur 3. La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'ARCAM et aux rencontres du Secteur 3.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 7'623.90.

#### UCV (Union des Communes Vaudoises)

L'UCV est une association faitière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Actuellement 281 des 308 Communes vaudoises, soit 91% sont membres de l'UCV.

Le Comité se compose de la manière suivante :

|  |                |
|--|----------------|
| Mme Claudine Wyssa, Syndique, Bussigny-près-Lausanne | Présidente     |
| M. Dominique Dafflon, Syndic, Saint-Barthélémy       | Vice-président |
| M. Grégoire Junod, Syndic, Lausanne                  | Vice-président |
| M. Julien Cuérel, Syndic, Baulmes                    |                |
| M. Vincent Jaques, Syndic, Morges                    |                |
| M. Maurice Mischler, Syndic, Epalinges               |                |
| M. Christophe Lanz, Syndic, Roche                    |                |
| M. Jean-Daniel Carrard, Syndic, Yverdon-les-Bains    |                |
| Mme Christine Chevalley, Syndique, Veytaux           |                |
| M. Laurent Wehrli, Syndic, Montreux                  |                |
| Mme Jenny Weidmann, Savigny                          |                |
| M. Frédéric Mani, Dully                              |                |
| M. Guy Delpedro, Valbroye                            |                |

En plus du Comité, les autres organes de l'UCV sont : un Conseil des 50, un groupe des villes et un groupe des bourgs et villages. Voici les représentants de notre district :

Conseil des 50 :

Mme Fabienne Coderey, Syndique, Berolle  
 M. Georges Rime, Syndic, Cossonay  
 M. José-Manuel Fernandez, Syndic, Etoy  
 M. Bernard Rochat, Syndic, Lavigny  
 M. Pierre Lanthemann, Syndic, Romanel-sur-Morges

Groupe des bourgs et villages :

Mme Laurence Cretegy, Syndique, Bussy-Chardonney  
 M. Daniel Barbezat, Syndic, Saubraz

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'UCV (1 séance).

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 2'200.50.

#### AdCV (Association de Communes Vaudoises)

L'AdCV, qui compte 69 Communes membres à ce jour, est l'une des deux organisations faitières avec l'UCV qui défend les intérêts des Communes. Son but est de renforcer la responsabilité des Communes et défendre leur autonomie.



Le Comité se compose de la manière suivante :

|   |                 |
|---|-----------------|
| M. Michel Buttin, Mex                             | Président       |
| Mme Carine Tinguely, Municipale, St-Prex          | Vice-Présidente |
| M. Pierre Stampfli, Chavannes-de-Bogis            | Vice-Président  |
| M. Yves Raboud, Municipal, Corseaux               | Trésorier       |
| M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne |                 |
| M. Jean-Yves Thévoz, Syndic, Daillens             |                 |
| M. Andreas Sutter, Municipal, Tolochenaz          |                 |

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'AdCV.

Notre cotisation s'est montée à CHF 2'737.30

### Association CartoJuraLéman

CartoJuraLéman est le géoportail régional géré par l'ARCAM pour le district de Morges. Il a été mis en ligne en novembre 2017 et compte à ce jour 49 partenaires dont 40 Communes et 9 associations.

Le principal intérêt des partenaires est la représentation cartographique de leurs données et leurs complémentarités avec d'autres données. C'est dans cette vision que l'ARCAM, en collaboration avec la Ville de Morges, a pour objectif de faciliter la compréhension du territoire et de proposer une aide à la décision pour tous types d'utilisateurs.

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées.

### Promotion de la Commune

#### Vufflinfos

Le Vufflinfos a été distribué fin janvier et fin août. Son impression couleur sur papier glacé est confiée à une imprimerie de Morges.

Les sociétés locales et divers groupements régionaux (Paroisse, Passeport-vacances, Protection civile district de Morges) sont invités à y insérer un article.

#### Site internet

Le site internet est régulièrement mis à jour. Il est une source d'informations diverses pour ses visiteurs.

Son guichet virtuel "AdminOnline" offre toujours la possibilité d'effectuer certaines démarches administratives au niveau du contrôle des habitants et surtout de passer des commandes de bois de feu ou de vin de Commune lors des souscriptions ou de s'inscrire à la Journée de Commune qui a lieu chaque année le 2<sup>ème</sup> dimanche du mois de septembre. On constate une légère progression des personnes qui passent par ce guichet virtuel.

#### Page Facebook

La page Facebook « Vufflens-le-Château officiel » est régulièrement alimentée par les annonces de manifestations, les photos de ces dernières et des informations diverses.

## **15 Affaires culturelles et loisirs**

### Sociétés locales

Notre Commune compte 4 sociétés locales actives : Le chœur d'hommes « La Concorde », la Gymdames, l'Association du Marché villageois et l'Association des Parents d'Elèves de Vufflens-le-Château et Environs (APEVE). La Société de Jeunesse Vufflens-Chigny, en manque de relève, est toujours en pause.

La Municipalité soutient les sociétés locales par des subventions annuelles et la mise à disposition gratuite des locaux communaux.

## Centre Aquatique Région Morges SA

Le 27 septembre 2020, la population morgienne a rejeté par référendum le plan partiel d'affectation du Parc des Sports, base légale indispensable pour édifier le bâtiment. La possibilité de construire un centre aquatique à Morges étant réduit à néant pour plusieurs années, le Conseil d'administration a décidé de la dissolution de la société anonyme.

## Autres sociétés/associations

Nous avons reçu une demande de subvention pour les études musicales concernant deux enfants en 2020.

La Municipalité soutient le Passeport-vacances Morges et environs en lui accordant CHF 75.- par enfant de Vufflens-le-Château ayant acheté un passeport, soit 5 pour 2020. Mme Maria-Pia Dubey est membre du Conseil des représentants des Communes. L'assemblée annuelle a dû être annulée en raison de la pandémie mais les documents qui nous ont été soumis par courriel n'ont donné lieu à aucune remarque ou observation de notre part.

## **16           Tourisme**

### Association Morges Région Tourisme

Le tourisme du district de Morges est géré par l'association « Morges Région Tourisme » créée en mai 2014 par 54 Communes du district.

#### Comité

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| M. Yves-Etienne Kahn          | Président   |
| M. Stéphane Porzi             | Vice-Président                                      |
| M. Vincent Jaques             | Syndic de Morges                                    |
| M. Jean-Luc Bovey             | Représentant des produits du terroir                |
| M. Philippe Thuner            | Représentant de l'Association romande des hôteliers |
| M. Oscar Cherbuin             | Directeur de l'ARCAM                                |
| M. François-Philippe Devenoge | Président du groupement d'animation de La Sarraz    |
| M. François Gatabin           | Directeur des Transports de la région MBC           |
| Jacques-Henri Burnier         | Syndic de Bière                                     |
| Mme Jacqueline Ritzmann       | Directrice  |

La Municipalité est représentée par M. Pierre Siegwart aux assemblées.

Morges Région Tourisme (MRT) promeut le concept du « Slow destination » avec une identité d'acteur incontournable du tourisme lent qui rallie tous les acteurs du tourisme autour du slogan « Prendre le temps et savourer l'instant dans la nature, l'art de vivre, le patrimoine et la culture ».

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 2'849.-.

#### Autres

Notre Commune est également membre de Vaud Rando.

Comme chaque année, elle a parrainé la Fête de la Tulipe en finançant un massif de 500 bulbes pour un montant de CHF 150.-.

## **17           Sports**

La Municipalité soutient les clubs sportifs de la région qui en font la demande par un versement annuel de CHF 50.- par enfant du village membre. Un soutien pour 77 jeunes a été versé en 2020.

Une subvention exceptionnelle de CHF 1'000.- a également été versée au Forward Rowing Club Morges afin d'encourager un jeune de la Commune qui est champion suisse et soutenir le club qui lui permet de pratiquer son sport à un niveau national.

Un don de CHF 300.- a de plus été versé au groupe de scouts de la Tribu du Grand Lac pour le remercier d'avoir distribué les bouteilles de vin à tous les retraités de la Commune.

## 18 Transports publics

Les transports régionaux sont financés par les Communes du bassin versant selon un système de coefficients tenant compte de l'offre de transports pour chacune des Communes. Notre participation s'est montée à CHF 87'893.55.- pour l'exercice 2020.

### MBC SA

Les Communes le long de la ligne ferroviaire du Bière-Apples-Morges ont droit à 2 représentants au Conseil d'administration des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA. Il s'agit de Mme Marie-Christine Gilliéron, Syndique d'Apples et M. Christian Croisier, Syndic de Ballens.

L'assemblée générale annuelle n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie. Les points soumis ont fait l'objet d'un vote par correspondance

Le représentant de la Municipalité, M. Philippe Henriod, a participé à plusieurs séances concernant la mise en conformité de la Halte du Marais.

## 19 Service informatique

Les ordinateurs de la secrétaire et de la boursière ont été changés en 2020. Ces dames bénéficient désormais chacune de 2 grands écrans comme cela se fait dans beaucoup de bureaux. Le scanner pour les documents GED (Gestion électronique des documents) a également été remplacé. Un acompte a été versé pour le remplacement du serveur. La finalisation de son installation ainsi que la migration du programme GED vers une nouvelle version ne seront effectuées qu'en 2021.

Un montant est prévu chaque année pour les abonnements, contrats de licence et maintenance de l'équipement existant.

## 2 FINANCES

En plus des travaux sur le budget et les comptes, la Municipalité invite chaque année la Commission de gestion et finances à une sortie en relation avec un poste budgétaire. La visite de l'Organisation régionale de protection civile District Morges prévue le 4 avril 2020 a dû être annulée en raison de la pandémie.

### **Dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 15'000.- par rubrique budgétaire :**

- Compte 355.3141 - Complexe scolaire - Entretien du bâtiment. Remplacement de l'adoucisseur d'eau pour un montant de CHF 6'927.00
- Compte 355.3141 - Complexe scolaire - Entretien du bâtiment - Frais de désinfection dus au Covid pour un montant de CHF 15'543.05

### **Autorisation de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas :**

- Servitude de passage public à pied, fonds en faveur de la Commune à l'intersection du chemin du Bon et de la route du Village. Fonds servants : Parcelles 372 et 373 - Bénéficiaire : Commune

### **Autorisation d'acquisition de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas :**

- Participation à la création de l'Association "La Vufflantine" pour un montant de CHF 40'000.-.

### **Autorisation de plaider :**

- Pas utilisée.

### **3 DOMAINES ET BATIMENTS**

#### **31 Terrain**

La surface agricole de la Commune est de 14,93 hectares. Les terrains sont loués de manière équitable aux entreprises agricoles de notre village.

#### **32 Forêts**

Nos forêts se situent dans les ravins de la Morges. Elles sont régulièrement entretenues. Elles nous permettent de mettre en vente du bois de feu. En 2020, 6 stères de bois non sciés et 25 stères sciés ont été vendus aux habitants.

La gestion et l'exploitation de nos forêts sont gérées par le triage Ballens - Mollens qui prend en charge également 15 autres Communes dont Morges.

Le budget est établi par notre garde-forestier lequel tient compte des travaux susceptibles de recevoir des subventions du Canton au mieux des intérêts du Cercle forestier.

#### **33 Vignes**

La vigne de Commune de 4'215 m<sup>2</sup>, située en Jérusalem, est exploitée en location par la Maison Perey Vignerons-encaveurs. Cette surface viticole est appelée également « vigne des célébrités ».

Une vente du vin est réalisée par souscription et sa distribution est assurée à nos citoyens dans le courant de juin. En 2020, 62 cartons de 6 bouteilles de vin blanc élevé par la Cave de la Côte à Tolochenaz et 58 cartons de 6 bouteilles de vin rouge élevé par le Domaine de la Balle ont été vendus aux habitants.

#### **35 Bâtiments communaux**

##### **Utilisation des locaux communaux**

La grande salle de la Maison villageoise peut être louée par les habitants à un tarif préférentiel et aux personnes de l'extérieur moyennant certaines conditions.

Le local du Blétru, situé dans l'abri de protection civile, peut être loué par les habitants de la Commune exclusivement et sous certaines conditions.

L'accueil des élèves pour le petit déjeuner, le repas de midi et le goûter était géré par l'APEVE jusqu'en été 2020 puis par l'association « La Vufflantine ». Le petit déjeuner et le repas de midi sont organisés dans une salle au rez-de-chaussée. Le goûter, du lundi au vendredi sauf le mercredi, se passe dans une salle de classe au 1<sup>er</sup> étage.

La grande salle, la salle du Blétru, ainsi que celles du Curbit (local des votations), du Conseil et l'ancienne salle de classe de la Maison villageoise mises d'habitude gracieusement à disposition des sociétés locales, de la Paroisse, du SIS, du Vufflens Jazz Band, de l'Atelier de théâtre Biloko, etc. ainsi que des associations intercommunales dont fait partie la Commune, n'ont que très peu été utilisées en raison de la pandémie.

Le programme d'occupation de ces locaux a été presque réduit à néant. Les 3 réservations de la grande salle ont été annulées et donc remboursées. Nous n'avons encaissé que 3 locations pour le local du Blétru.

#### **352 Maison villageoise**

Pas de travaux particuliers à la maison villageoise pour laquelle les charges et produits sont en diminution en raison de la situation sanitaire particulière de l'année 2020. Il n'y a eu que peu d'activités théâtrales ou chorales mis à part la mise à disposition de notre salle suffisamment grande pour les réunions politiques de notre Commune et celles de nos Communes voisines qui ont en fait la demande.

### **353 Maison de Commune**

La gestion de la location des 3 appartements reste confiée à une régie spécialisée.

Il n'y a pas eu d'investissement cette année. Seuls des travaux d'entretien courant ont été effectués.

### **354 Eglise**

Les travaux ont été réalisés en 2019 avec finalisation en 2020, en collaboration avec les services du Canton et une entreprise spécialisée pour la restauration de la sonnerie, de l'horloge et de la technique du clocher de notre Temple, la dernière modernisation datant d'environ 1930.

Une cloche est classée. Elle date de 1481 au Moyen Age. L'autre est plus récente et date de la construction du Temple en 1863.

La réalisation s'est bien déroulée et nous avons à nouveau un son des cloches parfait à la satisfaction de tous.

Le nombre de cultes a été également diminué, avec influence sur les charges de chauffage et d'électricité en cette année particulière.

### **355 Complexe scolaire**

Comme chaque année, l'entretien des extérieurs du collège a été confié à un paysagiste de la place. Aucun store n'a été remplacé ou réparé en 2020.

Des opérations de nettoyage complémentaires ont dû être réalisées pour la lutte contre le coronavirus, produits de désinfection et travaux de nettoyage deux fois par jour sur prescriptions fédérales et cantonales.

Pour faire face à une demande toujours plus importante dans l'accueil parascolaire et plus précisément avec les repas servis aux élèves à midi, un achat de 10 chaises et 2 tables a complété le mobilier existant pour la Vufflantine.

Nous avons également procédé au remplacement du système de chauffage au mazout vieillissant datant de 1992, par un tout nouveau système performant de chaudière à bois (pellets). Cette nouvelle installation est en place depuis l'été 2020, diminuant de ce fait notre dépendance aux énergies fossiles

## **4 TRAVAUX**

### **41 Service de l'urbanisme**

La Loi cantonale oblige les Communes à réviser leur PGA (Plan général d'affectation) et le mettre en conformité d'ici fin juin 2022. La Municipalité a mandaté un bureau d'urbanisme et a entamé la révision du PGA.

Considérée comme surdimensionnée au sens de la mesure A11 du PDCn, notre Commune est amenée à redimensionner sa zone à bâtir conformément aux dispositions cantonales en la matière.

En accord avec les dispositions légales, la Municipalité a entamé les réflexions et le processus de développement du Plan général d'affectation (PGA).

### **42 Police des constructions**

#### **Police des constructions**

La Municipalité fait appel à ses mandataires pour effectuer les contrôles de conformité des projets de constructions, des dossiers thermiques, des diagnostics amiante et toutes les mesures de prévention exigées par la législation ainsi que le contrôle final des constructions.

19 permis de construire/démolir, dont 4 pour des projets avec mise à l'enquête publique, ont pu être délivrés en 2020.



12 permis d'habiter/utiliser, dont 2 pour des dossiers ayant fait l'objet d'une mise à l'enquête publique, ont été délivrés en 2020.

### **Protection des arbres**

9 autorisations ont été délivrées en 2020 pour l'abattage de divers arbres protégés selon les dispositions du règlement communal.

## **43 Routes**

Comme l'année précédente, le nettoyage des routes a été effectué 1 fois juste avant Pâques au moyen d'une grande balayeuse. Les trottoirs et les bords de routes ont été nettoyés 4 fois avec une balayeuse plus petite. Ces travaux sont effectués par 2 entreprises spécialisées.

Le lierre envahissant les murs au chemin des Vignes le long des voies du MBC a été enlevé.

Toutes les plaques de rues ont été repeintes comme prévu.

Les mauvaises herbes de la Place du Village et des trottoirs ont été éliminées lors de 4 passages d'une machine à eau chaude louée.

La pose de signalisation par marquages au sol a marqué la fin des travaux de réfection de la RC 67 et du chemin de Fontenailles. Un stop a également été aménagé au chemin du Grand Record.

Les banquettes du chemin du Pont de Vaux ont été remises en état par une couche de tout-venant stabilisé ainsi que par la réfection des 5 cunettes et le changement de 2 gueules de loup (regards). Lors de ces travaux, l'ancien tout-venant a servi à reboucher les trous du chemin de la Tuilière.

La convention pour le salage des routes de la Commune de Denens n'a pas été renouvelée à mi-décembre.

Des LED ont remplacé les anciennes ampoules à vapeur de sodium sur les 2 éclairages publics du chemin des Vignes, entre la Place du Village et la gare du MBC.

## **44 Parcs, promenades, cimetière**

L'entretien régulier est effectué par notre employé communal.

Le cyprès à l'entrée secondaire du cimetière a dû être abattu pour éviter des fissures et un effondrement du mur.

## **45 Ordures ménagères et décharge**

### **Valorsa SA**

Depuis 1969, la société Valorsa, située à Penthaz, a reçu le mandat au travers d'une convention d'aider notre Commune à gérer ses déchets. Comme pour les 101 Communes situées entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, notre Commune dispose d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets en respectant la législation.

Le district de Morges a droit à trois représentants au Conseil d'administration dont voici sa composition :

M. Jean-Daniel Luthi, Bussigny, Président, représentant de l'Ouest Lausannois

M. Bernard Rochat, Les Charbonnières, vice-Président, représentant du Jura-Nord vaudois

Mme Patricia Zurcher, Renens, représentante de l'Ouest Lausannois

M. Patrick Agassis, Mont-la-Ville, représentant de Morges

M. Gregory Wyss, Mex, représentant du Gros-de-Vaud

M. Pierre Bruni, Bercher, représentant du Gros-de-Vaud

M. Bernard Ebener, Cossonay, représentant de Morges

M. Frédéric Gabriel, Lonay, représentant de Morges

M. Pierre Hämmerli, Cheseaux-sur-Lausanne, représentant de Lausanne

La Municipalité est représentée par M. Philippe Henriod à l'assemblée générale de Valorsa (1 séance).

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 100 autres Communes du Canton. La Loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

VALORSA, site de Penthaz, est un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois, le verre ainsi que les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupes de boucherie mais aussi les cadavres des animaux.

Notre Commune bénéficie de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage.

#### Quantités de déchets récoltés sur le territoire de notre Commune

| Genre de déchets      | 2017/tonnes | 2018/tonnes | 2019/tonnes | 2020/tonnes |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Ordures ménagères     | 88.59       | 92.36       | 82.96       | 88.63       |
| Déchets végétaux      | 169.10      | 121.00      | 181.00      | 180.40      |
| Déchets méthanisables | 74.86       | 72.49       | 78.25       | 85.67       |

En 2020, la taxe déchets est restée fixée à CHF 85.- pour les habitants. Les entreprises ont été exceptionnellement exonérées en raison de la pandémie de Coronavirus.

Au niveau des mesures sociales, les parents de 12 jeunes enfants ont bénéficié de sacs gratuits pour un total de 92 rouleaux de 17 litres.

Une vente de sacs de compost a été organisée le 14 mars 2020. 66 sacs de 25 litres et 50 sacs de 40 litres ont été commandés.

Nos citoyens sont toujours respectueux du système mis en place. On ne relève pas de déchets sauvages.

#### Collecte des déchets méthanisables

En 2020, une moyenne de 95.55 kg de bio-déchets par habitant a été récoltée dans notre Commune. A titre de comparaison, la quantité moyenne de déchets organiques livrés correspond à environ 59 kg par habitant sur un bassin de population de 300'000 habitants des Communes affiliées à Ecorecyclage.

Ces matières organiques sont une importante source d'énergie renouvelable. Elles sont valorisées et transformées en biogaz et en compost.

En 2020, grâce à la valorisation des organiques ménagers, les habitants de Vufflens-le-Château ont contribué à préserver 12.75 tonnes de CO<sub>2</sub>, 1'055 tonnes d'éléments minéraux et oligo-éléments et 64'290 kWh d'énergie à réserves limitées.

#### Déchèterie intercommunale de Riend-Bosson

M. Philippe Henriod a participé à 2 séances avec les représentants des communes concernées.

## 46 Réseaux d'égouts, d'épuration

### ERM

Nous faisons partie de l'ERM (Association intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de la Région Morgienne) qui regroupe 14 Communes.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

|   |                |
|---|----------------|
| M. Christian Maeder, Syndic, Ecublens     | Président      |
| M. Jean-Jacques Aubert, Municipal, Morges | Vice-Président |
| M. Alain Garraux, Municipal, Préverenges  |                |
| M. Salvatore Guarna, Syndic, Tolochenaz   |                |
| M. Bernard Perey, Syndic de Denens        |                |

La Municipalité est représentée M. Philippe Henriod au Conseil intercommunal. Il a participé à 2 séances du Conseil intercommunal en 2020 et en assure la Présidence depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

### Réseau communal

Un curage et passage de caméra a été réalisé dans le secteur 5 soit les chemins du Marais, du Pont de Vaux, du Soleil et les quartiers de Sorecort, Jonquilles et Fontenailles.

Il en est ressorti que, dans l'ensemble, on ne relève pas de problèmes particuliers.

La partie supérieure d'une chambre EU au chemin du Pré du Treuil a été changée ainsi que la partie supérieure d'une chambre EC au chemin du Pont de Vaux.

Une canalisation d'eau claire écrasée (env. 10m) a été changée sur la parcelle 138 aux Ecoulaz.

M. Philippe Henriod a participé à l'assemblée générale annuelle de la protection des eaux du Boiron.

## 47 Cours d'eau et digues

### **Curbit**

La fosse du Curbit à Bussy a dû être curée 2 fois par une entreprise spécialisée suite à de gros orages.

## 5 INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

### 51 Enseignement primaire

#### Etablissement primaire de Morges-Ouest

Lors de la rentrée d'août 2020, l'Etablissement primaire de Morges-Ouest a accueilli 899 élèves provenant des Communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vuflens-le-Château qui ont été répartis dans 48 classes de 1P à 8P. L'effectif global des élèves a été placé assez bas afin de garder de la place pour accueillir de nouveaux élèves en lien avec les constructions des quartiers Gare-Sud et Eglantine. L'enseignement est assuré par 95 enseignant-e-s qui sont encadrés par un Conseil de direction composé de quatre doyennes et du directeur. Les élèves ont également bénéficié du soutien de 7 enseignants spécialisés ainsi que de 10 assistant-e-s à l'intégration.

La Direction, qui se trouve dans le Collège de la Burtignière, est assumée par M. Fabien Descoedres.

Cette année a été marquée par la pandémie de la Covid-19 avec une fermeture des classes du 16 mars au 11 mai. L'organisation de l'enseignement à distance de même que la mise en place du service d'accueil scolaire (SAS) a demandé de nombreux efforts à tous les acteurs de l'école et à ses partenaires si précieux. Les gestes barrières et les mesures de distanciation dans le cadre scolaire ont engendré de nombreux bouleversements : conférence des maîtres annulées, suppression des moments conviviaux, camps scolaires interdits, patinoire et piscine interdites, spectacles annulés...

Des journées plein-air au Centre Marcel Barbey ont cependant pu être organisées afin de permettre aux classes qui avaient un camp prévu de profiter malgré tout de l'air de la montagne.

En promotion de la santé, comme les années précédentes, plusieurs classes de 1P à 4P ont utilisé le matériel « Vers le Pacifique » pour apprendre aux élèves à résoudre leurs conflits de manière pacifique.

De plus, l'association FORCE est intervenue dans deux classes de 3P et 4P dans le but de renforcer l'estime de soi de chaque élève, les relations entre les élèves et de travailler la gestion des frustrations.

L'équipe de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire a mis sur pied un projet par collège. L'idée est d'inciter les élèves à bouger plus.

En cette année particulière, la Commission culturelle de l'Etablissement de Morges-Ouest n'a pas pu organiser de spectacle réunissant plusieurs classes et a dû renoncer à certains projets. Chaque classe a cependant pu organiser un événement culturel dans sa classe ou à l'extérieur.

Quelques classes ont ainsi pu profiter d'une animation cirque pendant les heures de gymnastique en collaboration avec le Cirque Coquino. D'autres ont opté pour la création de livres avec une animatrice littéraire et une illustratrice de « Plume et Pinceau ». Certaines classes ont choisi la lecture des contes par « l'Oreille qui parle » ou encore un atelier « Haïkus ». Quelques classes ont également pu participer avec grand plaisir aux animations offertes par la « Maison de la Rivière ».

### **Classes du collège de Vufflens**

Lors de la rentrée d'août 2020, notre collège comptait 73 élèves, dont 53 de Vufflens, et 11 enseignantes répartis dans 3 classes multi-âges.

Cette année a été marquée par la pandémie de la COVID-19 avec une fermeture des classes du 16 mars au 11 mai.

Au mois de mai, les maîtresses ont repris les consignes sanitaires et ont enseigné aux élèves les principes de base, tels que les lavages des mains, la distanciation.

Au mois de juin, les 3 classes ont passé une journée au bord de la Morges au point zéro.

Au mois de juillet, un petit-déjeuner a été organisé à l'école avec tous les élèves pour fêter la fin de l'année scolaire.

Au mois de septembre, les élèves des classes 1P-2P ont eu l'occasion de visiter la caserne des pompiers et le musée Alexis Forel. Dans ce musée, ils ont beaucoup apprécié l'exposition « Du Tocsin au 118 ».

Au mois d'octobre, la classe 3P-4P a effectué une sortie à la ferme. Une activité commune aux 3 classes a également été organisée dans le cadre de la journée de la lecture avec un rallye de lecture autour du collège sur le thème « le livre dont vous êtes le héros ».

Au mois de novembre, une sortie land Art. a été organisée pour toutes les classes.

Depuis le début de cette année scolaire, les enseignantes ont eu la chance de bénéficier de l'aide d'un assistant à l'intégration qui a passé quelques périodes dans les classes 1P-2P et 3P-4P.

### **ASIME**

Au 31 décembre 2020, l'ASIME, Association scolaire intercommunale de Morges et environs, était composée de 10 Communes : Morges, Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Romanel-sur-Morges, Tolochenaz, Vufflens-le-Château et Vullierens.

Ces 10 Communes réunissaient 25'321 habitants. 2576 élèves étaient inscrits dans les établissements scolaires de l'ASIME. 103 élèves de Vufflens-le-Château fréquentaient l'école publique.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

|  |  |
|--|--|
| Mme Isabelle Bonvin, Municipale, Romanel-sur-Morges  | Présidente, Affaires générales                           |
| Mme Françoise Wüthrich, Syndique, Aclens             | Vice-présidente jusqu'au printemps 2020, camps et sports |
| Mme Sylvie Ciana, Syndique, Aclens                   | Elue le 23.09.2020, camps et sports                      |
| Mme Maria-Pia Dubey, Municipale, Vufflens-le-Château | Transports   |
| M. Giuseppe Biancaniello, Municipal, Echichens       | Bâtiments scolaires Couronne morgienne                   |
| M. Philippe Deriaz, Municipal, Morges                | Bâtiments scolaires Morges                               |
| Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges                 | Santé  |
| M. Andreas Sutter, Municipal, Tolochenaz             | Vice-président dès septembre 2020, Finances              |

Le Comité de direction s'est réuni à 10 reprises durant l'année (dont 3 par vidéoconférence). Les Directeurs des 3 établissements scolaires ont participé à la première partie de la plupart de ces séances.

Le Comité de direction a traité les dossiers suivants : l'activité scolaire générale et l'administration, les finances, les ressources humaines, le cabinet dentaire, les locaux et mobilier scolaires et les transports scolaires. Le groupe de travail « Journée continue » a été le seul groupe de travail actif en 2020.

### Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est composé de 27 membres.

En raison de la COVID-19, le Conseil intercommunal s'est réuni qu'une seule fois le 23 septembre 2020 pour approuver la gestion et les comptes 2019 ainsi que le budget 2021.

M. Pierre Siegwart représente la Municipalité et préside le Conseil intercommunal durant l'exercice 2019-2020.

### Conseil d'établissement

Selon La loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants : les parents, les professionnels de l'école, la société civile et les autorités. Mme Maria-Pia Dubey en assume la Présidence.

C'est cet organe qui décide notamment des deux demi-journées de congé.

En raison de la COVID-19, le Conseil d'établissement s'est réuni qu'une seule fois le 25 février 2020.

Mme Nathalie Jaunin, directrice-adjointe à la DGEO a présenté le « concept 360 » qui a pour but de fixer les principes et conditions d'une école à visée inclusive répondant aux besoins spécifiques de tous les élèves.

### L'Association « La Vufflantine » accueil parascolaire

Durant de nombreuses années, la Vufflantine a été organisée et dirigée par l'APEVE (Association des parents d'élèves de Vufflens et environs) qui assurait le service de 3 repas par jour les lundi, mardi, jeudi et vendredi soit le « petit déj », le repas de midi et le goûter.

En février 2020 a été créée une nouvelle association « La Vufflantine » dont les membres sont les Communes de Chigny et Vufflens-le Château pour organiser la mise en place d'une institution d'accueil collectif de jour parascolaire de 48 places agréée par l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants) avec une prise en charge des enfants si demandée de 7h00 à 18h30 (du lundi au vendredi) à partir de la rentrée d'août 2020.

Le Comité de direction se compose comme suit :

M. Pierre Siegwart, Municipal, Vufflens-le-Château, Président

M. David Lenoir, Municipal, Chigny, Vice-Président

Mme Anne-Sophie Latour Charpié, Représentante parent d'élève

Mme Francine Dambach Corsten, Directrice générale de « La Vufflantine »

M. Dominique Vancoret, Directeur pédagogique



Les jours très fréquentés de l'accueil parascolaire sont le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi (Déjeuner : environ 20-25 enfants, dîner : 35-41 enfants, goûter : 19-24 enfants sauf le vendredi).

Une cinquantaine d'enfants du collège sont accueillis au moins une fois par semaine dans cette structure.

Notre participation financière 2020 a été de CHF 22'659.- (pour l'année scolaire 2019-2020), CHF 40'000.- (pour la création de l'association) et CHF 29'500.- (acomptes période août à décembre 2020).

## **52 Enseignement secondaire**

Au 1<sup>er</sup> octobre 2020, l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre comptait 712 élèves répartis dans 35 classes, dont 27 élèves de Vufflens-le-Château.

L'enseignement est assuré par 94 enseignants. M. Luc Schlaeppi en assume la Direction.

## **58 Temples et cultes**

La Municipalité, représentée par M. Pierre Siegwart, a participé aux différentes assemblées des paroisses protestante (2) et catholique (1). Le culte de Noël des enfants et la collation ont dû être annulés en 2020.

Notre Commune a participé aux frais de service des organistes et à divers frais d'exploitation de salles de paroisses protestantes voisines pour un montant de CHF 1'586.-, ainsi qu'aux frais de cultes et aux investissements de la paroisse catholique pour un montant de CHF 4'152.-.

## **6 SECURITE PUBLIQUE**

### **60 Police**

Le maintien de la sécurité et de l'ordre public est assuré par la Police cantonale qui peut soutenir notre Commune avec les entités d'appui suivantes : Répondant de proximité, Poste mobile de gendarmerie, Gérant de sécurité, Gendarmerie mobile, Bureau de la législation, Radar, Prévention routière et Groupe judiciaire de la police de sûreté.

La rencontre annuelle avec les représentants de la police cantonale organisée chaque année n'a pas eu lieu cette année en raison de la crise sanitaire.

Durant l'année 2020, les infractions au patrimoine sont en diminution avec 2 vols par effraction (8 vols par effraction en 2019).

Notre participation aux coûts de la Police cantonale se monte à CHF 158'244.- (décompte provisoire final préévaluation 2020 plus décompte final 2019).

### **61 Police communale**

La Municipalité mandate une entreprise de sécurité privée pour la surveillance des bâtiments communaux avec des rondes effectuées de nuit.

Le mandat de l'entreprise de sécurité coûte CHF 3'742.-.

### **62 Office de la population**

#### **Evolution de la population**

Selon le relevé officiel, notre Commune comptait 883 habitants dont 706 suisses et 177 étrangers au 31 décembre 2019.

Ces chiffres nous sont communiqués par le Canton en fonction du RCPers (Registre Cantonal des Personnes) à qui nous faisons parvenir toutes les mutations et d'Infostar (Registre de l'Etat civil) qui nous transmet les mutations d'état civil.

Les personnes dont la demande initiale de permis est en cours de traitement et celles au bénéfice

d'un permis L de courte durée ne sont pas comptées dans cette statistique annuelle.

Nombre de mutations enregistrées durant l'année 2020 :

- 62 arrivées
- 78 départs
- 17 changements d'adresse à l'intérieur de la Commune
- 8 naissances
- 4 décès
- 9 mariages (= 4 couples + 1 personne), 3 séparations, 4 divorces

A la suite de ces mutations, le nombre d'habitants au 31 décembre 2020 s'élevait à 870 dont 687 suisses et 183 étrangers.

### **Cartes d'identité et passeports**

12 demandes de carte d'identité ont été traitées en 2020.

Les demandes groupées passeport + carte d'identité sont traitées directement par le Centre de biométrie à Lausanne.

## **65 Service Incendie et secours**

### **SIS Morget**

Le Comité de direction est composé comme suit :

|  |                    |
|--|--------------------|
| M. Yves Schopfer, Municipal, Vaux-s/Morges             | Président          |
| M. Jean-Marc Landolt, Municipal, Echandens             |                    |
| Mme Anne-Catherine Aubert-Despland, Municipale, Morges |                    |
| M. Charles-Henry De Luze, Syndic, Chigny               |                    |
| M. Peter Lüthi, Municipal, Villars-s/Yens              |                    |
| M. Jean-Marc Schlaeppli, Municipal, Etoy               |                    |
| M. Dani D'Ascoli, Municipal, Aclens                    |                    |
| Major Thierry Charrey, Commandant du SIS               | Membre consultatif |

La Municipalité est représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal (2 séances).

Le SIS Morget est composé de 29 Communes de la région morgienne et 286 sapeurs-pompiers volontaires dont 25 femmes.

En 2020, le SIS Morget est intervenu à 325 reprises (352 en 2019), ce qui représente 4'141 heures d'intervention effectuées par 2'644 sorties d'intervenants (en moyenne 8 sapeurs par intervention).

La participation financière de notre Commune à cette association s'est montée à un coût de CHF 28.51 par habitant en 2020 (31.65 par habitant en 2019).

Le SIS Morget verse un loyer de CHF 8'800.- pour la location du local pompier situé vers l'abri de la protection civile du collège du village.

### **DAP Vufflens-Chigny (VUCHI)**

L'organe d'intervention est organisé comme suit :

|                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| Chef de site          | Plt Nicolas Desarzens |
| Remplaçant            | Lt Frédéric de Luze   |
| Responsable matériel  | Sgt Olivier Vuffray   |
| Responsable formation | Plt Nicolas Desarzens |

L'effectif est de 27 sapeurs.

Ce détachement d'appui (DAP) n'a pu effectuer qu'un exercice d'ensemble en raison des restrictions sanitaires, tandis que certains sapeurs ont suivi un cours de conduite sur véhicules légers. Il est intervenu directement sur Vufflens-Chigny à 3 reprises, pour un feu extérieur dû à l'électrocution d'un rapace le long des voies du MBC, un feu de container à la déchèterie de Vufflens et une inondation à Chigny.

Etant donné le manque de relève, le DAP Vufflens-Chigny a cessé ses activités au 31 décembre 2020 et les sapeurs restants ont été invités à rejoindre un autre détachement du SIS Morget.

## **66 Protection civile**

### **Protection civile District Morges**

Notre Commune est intégrée à l'organisation du District de Morges. Elle regroupe les 62 Communes du district, soit un bassin de 84'561 habitants au 31.12.2020.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

M. Philippe Guillemin, Syndic, Lonay, Président  
 Mme Marylin Sieber, Municipale, Orny  
 M. Marc Morandi, Municipal, Féchy  
 M. Christian Franco, Municipal, Denges  
 M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, Vufflens-le-Château  
 M. Jean-Louis Bapst, Municipal, L'Isle  
 M. Olivier Jeanneret, Municipal, Tolochenaz

La Municipalité est représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal (1 séance).

Le commandement de cette grande organisation est assuré par le Lt col Marc Dumartheray.

En 2020, les activités de la protection civile ont été bouleversées par la pandémie.

Lors de la 1<sup>ère</sup> vague, les astreints PCi ont été engagés en appui dans 17 EMS et en soutien aux centres de dépistage et hôpitaux de Morges, Nyon et de la Lignière à Gland. Ils ont également été chargés de la distribution du matériel sanitaire aux professionnels de la santé et de protection pour la reprise des activités commerciales, sur les sites de Prangins et Tolochenaz (6'131 jours de service pour l'ORPC de Morges).

Lors de la 2<sup>ème</sup> vague, la PCi a été active dans le traçage des contacts et dans le soutien à la Police lors des journées d'affluence dans les zones commerciales et les stations de ski (3'323 jours de service).

Notre participation financière a représenté un montant de CHF 19.24 par habitant (CHF 19.41 par habitant en 2019).

## **67 Police du Commerce**

### **Manifestations - Permis temporaires**

Covid-19 oblige, seules 5 autorisations ont été délivrées en 2020, dont 2 pour des manifestations qui n'ont finalement pas pu avoir lieu. Il s'agit :

- du repas de soutien du chœur d'hommes « La Concorde » le 24 janvier 2020
- du Bal de jeunesse organisé par la Jeunesse de Monnaz le 25 janvier 2020
- des soirées annuelles du chœur d'hommes « La Concorde » les 25, 27, 28 et 29 mars 2020 qui ont dû être annulées
- de la marche Morges bouge 2020 le 5 mai 2020 qui n'a finalement pas pu avoir lieu
- du Caf'conc organisé par M. Alexandre Fellrath les 21 et 22 août 2020

## **7           AFFAIRES SOCIALES**

### **71           Service social**

#### **ARASMAC (y compris AJEMA)**

L'ARASMAC, Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay, regroupe les 62 Communes du district de Morges.

Le réseau AJEMA est le réseau d'Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF). L'AJEMA est un but optionnel de l'ARASMAC auquel notre Commune a adhéré.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges, Présidente

Mme Ruth Muller, Municipale, Pampigny, Vice-Présidente

Mme Nicole Baudet, Municipale, Cossonay

M. Pascal Lincio, Municipal, Aubonne

Mme Tania Séverin, Municipale, Etoy

M. Antony Hennard, Municipal, St-Prex

Mme Thi Ngoc Tu Wüst, Municipale, Préverenges

M. Anthony Vieira, Directeur de cette grande association régionale.

La Municipalité est représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal (2 séances et 2 séances de commissions).

Nos participations financières en 2020 se sont élevées à CHF 25'274.- pour l'ARASMAC (et divers) et CHF 119'430.- pour l'AJEMA (décompte provisoire 2020).

Les décomptes finaux 2020 nous parviendront dans le courant de l'année 2021.

#### **FONDATION DE LA CÔTE**

En tant que fondation de droit privé d'utilité publique, la Fondation de la Côte est chargée de mettre en œuvre, sur le district de Nyon et une partie du district de Morges, la politique d'aide et de soins à domicile et de déployer des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention découlant de la Loi sur l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD).

La Fondation de La Côte gère 9 centres médico-sociaux (CMS). Notre Commune est rattachée au CMS de Morges-Ouest.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Canton a repris l'entier du financement des soins à domicile.

#### **Espace Prévention Morges-Aubonne**

Rattaché à la Fondation de La Côte, l'Espace Prévention de La Côte est un acteur régional du dispositif de prévention et de promotion de la santé du Canton de Vaud.

Les EP s'adressent à tous, de la petite enfance aux seniors. Des équipes de professionnels proposent des informations et des activités sur :

- L'amélioration de l'alimentation
- La promotion de l'activité physique
- La gestion du stress
- La santé des femmes
- La prévention dans la petite enfance
- La prévention des dépendances chez les jeunes

Le montant pour notre Commune en 2020 s'est élevé à CHF 2.50/habitant.

## **72 Prévoyance sociale**

La participation prévisionnelle de notre Commune à la facture sociale de l'Etat de Vaud pour l'année 2020 représente un montant de CHF 1'566'340.- (soit des acomptes réguliers pour un total de CHF 1'412'242.-, un montant complémentaire définitif provisoire de CHF 155'761.- ainsi qu'un trop payé 2019 remboursé de CHF 1'663.-), qui couvre les subventions assurance maladie, le Revenu d'Insertion (RI) et la participation cantonale à l'assurance chômage, les subventions et aides aux personnes handicapées, les prestations pour famille et autres prestations sociales ainsi que les bourses d'étude et d'apprentissage.

Le décompte final 2020 nous parviendra dans le courant de l'année 2021.

## **8 SERVICES INDUSTRIELS**

### **81 Service des eaux**

#### **AVM**

La gestion de l'eau et la facturation de celle-ci aux particuliers sont assurées par l'AVM, Association intercommunale d'Alimentation en eau potable du Vallon de la Morges, pour les Communes de Bussy-Chardonney, Chigny, Echichens (partie village de Monnaz), Vaux-sur-Morges et Vufflens-le-Château.

Le Comité de direction qui se réunit mensuellement se compose de la manière suivante :

|   |                       |
|---|-----------------------|
| M. Vincent Denis, Syndic, Vaux-sur-Morges         | Président             |
| M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, Vufflens       | Vice-président        |
| M. Jean-Michel Duruz, Municipal, Monnaz-Echichens | Responsable du réseau |
| M. Charles-Henri de Luze, Syndic, Chigny          | Responsable juridique |
| Mme Sandra Petit, Municipale, Bussy-Chardonney    | Membre                |

La Municipalité est représentée au Conseil intercommunal par MM. Philippe Henriod et Pierre Siegwart (2 séances).

La finalisation du plan directeur PDDE de la distribution de l'eau potable, le plan d'urgence ainsi que l'investigation de la révision des statuts en vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle commune de Haute-Morges dès le 01.07.2021 ont été entamés durant l'exercice 2020.

M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, est délégué au Conseil d'administration de la SAGEP (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Penezy) dont l'AVM est actionnaire (11 séances). La SAGEP a fourni environ 25 % de l'eau potable de l'AVM.

La qualité sanitaire de l'eau livrée à nos citoyens est irréprochable et répond largement à tous les critères de qualité en produits phytosanitaires ou de chlorothalonil.

Toute l'eau fournie à notre population est exclusivement de l'eau de source avec quatre provenances de pompage dans notre région proche, soit les forêts de Vuillerens-Sévery, les forêts et plaine entre Froideville et Yens, le haut de Bussy-Chardonney et les eaux de Montricher par l'intermédiaire de la Ville de Morges.

Le prix de l'eau est stable, la dernière adaptation du prix de l'eau date du 1er janvier 2005.

Le réseau est surveillé phoniquement par une entreprise spécialisée, ainsi les fuites cachées sont repérées et réparées pour réduire au mieux les pertes sur le réseau.

Les compteurs vétustes sont remplacés par étapes pour facturer la quantité effective de l'eau utilisée par les particuliers.

On ne relève pas de travaux importants de changements de conduites réalisés sur notre commune en 2020, par contre des travaux importants de changements de conduites ont été réalisés sur les Communes d'Echichens (Monnaz) et Bussy-Chardonney pour conserver un état optimum de conduites dans le futur.



Quatre fuites privées et réseau ont été réparées sur le territoire de notre Commune.

## 86 Energies renouvelables

En 2020, 40 demandes de subventionnement ont été soumises à la Municipalité dans le cadre du règlement sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Le versement du subside n'intervient qu'une fois les travaux réalisés, sur présentation des factures.

CHF 21'790.- de subsides ont été versés en 2020 en relation avec l'achat de 25 vélos à assistance électrique, 4 poses de panneaux solaires photovoltaïques et 1 remplacement de fenêtres/portes-fenêtres.

### CONCLUSIONS

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

#### **LE CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHÂTEAU**

- vu le préavis N° 03/06/21 de la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission des finances et de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

**de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2020**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

  
A.-C. Ganshof

La Secrétaire :

  
M. Treyvaud



Adopté par le Conseil général dans sa séance du 21 juin 2021

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président :

Ph. Stalder

Le Secrétaire :

A. Etchegaray